



Progression des résultats 2006 grâce au recentrage sur l'activité d'opérateur télécoms

Un résultat net conforme aux prévisions (1M€)

Asnières sur Seine le 26 mars 2007 : Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 26 mars 2007 sous la présidence de M. Jean-Marc Amouroux, a arrêté les comptes consolidés aux normes IFRS de la société NORMACTION pour l'exercice 2006 (clôturé au 31 décembre), permettant de faire ressortir les éléments comparatifs suivants :

Données consolidées et auditées en M€	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires <i>(avec l'activité de sécurité informatique)</i>	21,4	9,5
Chiffre d'affaires réel <i>(après cession de l'activité de sécurité informatique)</i>	18,7	9,5
Résultat Opérationnel Courant	1,5	1,0
Résultat net part du Groupe	1,0	0,6

Recentrage stratégique sur l'activité Télécoms

NORMACTION a cédé en 2006 son activité de sécurité informatique. Outre l'arrêt des pertes que cette cession a permis d'obtenir en Belgique, cette opération a été décidée dans le but de financer dans le même temps la mise en place d'un important accord de partenariat avec l'opérateur Neuf Cegetel, lui permettant d'avoir accès à des conditions d'achat préférentielles. NORMACTION confirme ainsi son recentrage sur l'activité Télécoms.

La progression de 40% du Résultat Opérationnel Courant a été ralentie par l'absence de résultat de l'activité belge de téléphonie dont les coûts de restructuration ont été totalement comptabilisés en 2006. L'impact négatif de l'ensemble des activités belges s'élève à 1 M€ compensée par le produit de cession de l'activité de sécurité informatique.

Une rentabilité 2006 préservée et un désendettement complet pour 2007

L'activité de téléphonie réalisée en France, qui représente 90% du CA 2006 (16,9 M€), voit sa marge opérationnelle préservée à près de 9%. Par ailleurs, le Groupe bénéficie depuis début 2007 d'un endettement net financier proche de zéro compte tenu d'une trésorerie de 3,5 M€ et d'un cash flow d'exploitation positif.

2007 : le développement dans la rentabilité

Suite à une période riche en acquisitions, la priorité du Groupe est désormais d'assurer la consolidation de l'ensemble des entités intégrées. En 2007, les synergies commerciales seront développées sur une année pleine permettant d'anticiper une croissance du chiffre

d'affaires de 20 à 25%. La rentabilité opérationnelle sera améliorée notamment grâce à l'accord de partenariat avec Neuf Cegetel.

Egalement, des économies d'échelle seront réalisées suite à la fusion en cours d'année de la quasi totalité des filiales en vue de la création de deux pôles opérationnels.

A cette croissance pourront s'ajouter des opérations de croissance externe très sélectives et centrées sur le métier d'opérateur Télécoms.

Le versement d'un dividende de 0,18 €/action sera proposé lors de la prochaine assemblée générale. Ce dividende sera versé à l'issue de l'assemblée générale.

A propos de NORMACTION (www.normaction.com) :

Créé en 1997 par Jean Marc Amouroux, le groupe NORMACTION intervient en tant que spécialiste français de la gestion des communications téléphoniques des petites et moyennes entreprises. Le Groupe ambitionne de devenir l'un des principaux acteurs sur ce secteur au niveau européen.

Déjà implanté en France (à Paris et en Région) et en Belgique, la stratégie de développement de NORMACTION repose sur un élargissement de sa présence sur le territoire français au travers de nouvelles agences de proximité.

Alternext - Code ISIN : FR0010210153
Mnémonique : ALNOR



Jean-Marc AMOUROUX
Président Directeur Général
j.amouroux@normaction.com

Jean-Christophe HUDO
Directeur Administratif & Financier
Jc.hudo@normaction.com
Tel : 01 40 86 41 90



Sébastien BERRET
Relations Analystes / Investisseurs
sberret@actus.fr

Samuel BEAUPAIN
Relations Presse
sbeaupain@actus.fr
Tel : 01 53 67 36 36